

Volet B

# Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



\*15040959\*

Déposé au greffe du  
Tribunal de Commerce de Liège,  
division de Huy, le  
06 MAR. 2015  
Le Greffier  
Greffe

N° d'entreprise : 0449.604.995

Dénomination (en entier): **AGRICOMY**  
(en abrégé):

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : 4190 My (Ferrières), rue du Vieux Tilleul, 13  
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Démission – nomination – modification des statuts**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire dressé par Maître Stéphanie ANDRE, notaire associé à Durbuy, le 02 mars 2015, enregistré à Marche-en-Famenne AA, le deux mars deux mille quinze référence 5: volume 000 folio 000 case 0892 quatre rôles zéro renvoi, reçu : 50 euros, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée AGRICOMY a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

1°) Révocation du mandat d'un gérant statutaire, Monsieur GODEFROID Maurice.

2°) Nomination d'un nouveau gérant statutaire, Madame **JARBINET Anne** Thérèse Omer Marie Ghislaine, née à Namur, le vingt-trois mars mil neuf cent soixante-quatre, épouse de Monsieur GODEFROID José Julien Marie Ghislain, domiciliée à 4190 FERRIÈRES (MY), rue du Vieux Tilleul, 13, laquelle présente a déclaré accepter le dit mandat. Ladite gérante bénéficie de la plénitude des pouvoirs attachés à sa fonction.

3°) Modification de l'article DOUZE des statuts par le texte suivant :

« La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par les statuts ou par l'assemblée générale des associés, statuant dans les formes requises pour la modification des statuts.

L'assemblée fixe leurs pouvoirs et la durée de leur mandat.

Monsieur GODEFROID José et Madame JARBINET Anne, qui ont accepté, sont désignés aux fonctions de gérants statutaires, pour la durée de la société.

Leur rémunération sera fixée par l'assemblée générale. »

4°) Coordination des statuts et directives à cet effet.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

-s- notaire associé Stéphanie ANDRE

Sont déposés en même temps :

- L'expédition du procès-verbal du 02 mars 2015 ;
- La coordination des statuts.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/03/2015 - Annexes du Moniteur belge